

SAILLY

J'y Vis

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNAL

N°74

Été 2024



Vie municipale p. 3

Activités et événements p. 5

Vie associative p. 6

Vie économique p. 7

Retour Vie locale p. 7

Bon à savoir p. 8

INFORMATION
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
30 JUIN ET 7 JUILLET 2024

Les bureaux de vote 1, 2 et 3
seront regroupés à la salle
des sports (près de la salle
polyvalente) pour les 2 tours

LE CCAS

Acteur incontournable de
l'action sociale communale



 www.sailly.info

  Ville de Saily sur la Lys

 Commune de Saily sur la Lys

Mairie : 03 21 27 64 05

LE CCAS : ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ACTION SOCIALE COMMUNALE

Ne laisser personne au bord du chemin est la **principale ambition** du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Point d'accueil, lieu d'écoute, de rencontres et d'échanges, le CCAS est ouvert à toutes personnes confrontées aux aléas de la vie. Par les actions qu'il met en place, l'objectif du CCAS est de :

- Renforcer la **cohésion sociale** en venant en aide aux personnes en difficulté ou en situation de handicap,
- Être à **l'écoute** et apporter un **soutien** aux plus fragiles, aux familles,
- **Collaborer** et travailler avec de nombreux acteurs, institutions et associations locales.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le CCAS propose un accompagnement social par la mise en œuvre d'aide aux démarches administratives et d'orientation vers les services partenaires (RSA, demande de logement social, demande d'allocation perte d'autonomie, dossier MDPH, etc.). Le CCAS travaille en liaison étroite avec les bailleurs sociaux à l'attribution des logements.

PREVENTION ET AIDE

Le CCAS propose différentes activités de prévention et d'aide :

- La halte répit qui permet aux aidants de "souffler" en confiant leur proche le temps d'une après-midi,
- L'épicerie solidaire intercommunale
- Des ateliers sur le thème du "bien vieillir"



DES TEMPS DE CONVIVIALITÉ

Le CCAS est également présent dans la lutte contre l'isolement et l'exclusion, avec la volonté de mettre en place des actions pour tous les âges de la vie :

- Repas des aînés, auxquels participent aussi les résidents de l'EHPAD
- Goûters organisés pour fêter les "anniversaires" (80, 85, 90 ans et au-delà) et également pour accueillir les "bébés de l'année" autour de leur famille
- Thés dansants, autour d'une collation
- Sorties ciné à l'Espace culturel Robert Hossein de Merville (navette gratuite)
- Sorties famille
- Ateliers à destination des enfants et de leurs parents sur des thèmes variés

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CCAS s'est aussi engagé dans l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi. Il propose une aide individualisée pour leurs différentes démarches afin de favoriser l'accès à un emploi ou à une formation.

Un nouveau partenariat vient d'être mis en place avec le centre de formation "Accès Métiers" destiné aux jeunes en recherche de formation.



ACCES METIERS : Zoom sur l'acteur régional de la formation professionnelle

En commerce, vente, coiffure ou esthétique, Accès Métiers accueille les jeunes de 16 à 25 ans durant leur **alternance** avec un objectif unique : la **réussite professionnelle**.

Avec des entrées permanentes en formation, un **accompagnement sur mesure** par divers référents (formation, social ou encore handicap), Accès Métiers est clairement tourné vers **l'avenir des apprentis**.

Et pour trouver une entreprise qui vous accueille ? Assez simple !

Grâce à son réseau d'entreprises partenaires Accès Métiers prend la recherche en main et vous assure ainsi une mission en adéquation avec votre formation.

Enfin, parce que **s'adapter c'est progresser**, le développement se poursuit avec des formations à distance en septembre 2024 !

Besoin de renseignements pour votre avenir, envie de visiter un site (La Chapelle d'Armentières, Lens, Dunkerque ou Tourcoing) : contactez directement le centre de formation Accès métiers au 03.20.00.96.35 ou par mail recrutement@accesmetiers.fr

Aucune de ces actions n'aurait pu se mettre en place ou se développer sans l'engagement de nombreux bénévoles aux compétences reconnues.

Nouveau à Sailly-sur-la-Lys : un service d'astreinte



La municipalité a mis en place des périodes d'astreinte, afin d'être en mesure d'intervenir, **en cas de nécessité, pour raison de sécurité**, en dehors des heures habituelles de présence du personnel :

- Évènement climatique sur le territoire communal (chute d'arbre, inondation, neige, verglas, etc.)
- Dysfonctionnement technique majeur dans les locaux ou équipements communaux
- Évènement imprévu sur l'ensemble du territoire (accident, manifestation, etc.)

En cas d'urgence en dehors des horaires du standard téléphonique de la mairie (le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30), **vous pouvez joindre le 06.07.70.44.24** (l' élu d'astreinte mesurera l'urgence de votre demande ; l'intervention ne sera donc pas systématique). Voici quelques exemples qui vous permettront de savoir quand joindre le service d'astreinte.



UN ARBRE EST TOMBÉ SUR LA CHAUSSÉE

Si celui-ci gêne la circulation des véhicules, vous pouvez contacter le service d'astreinte.



MON VOISIN NE RESPECTE PAS LES HORAIRES DE TONTE

Ce désagrément n'est pas considéré comme une urgence destinée au service d'astreinte de la commune. Néanmoins, un arrêté municipal de lutte contre le bruit existe. Vous avez donc la possibilité de prévenir les services de gendarmerie.



IL N'Y A PLUS D'ÉLECTRICITÉ OU D'EAU DANS UNE SALLE MUNICIPALE QUE J'OCCUPE

Vous pouvez joindre l' élu d'astreinte pour lui signaler ce dysfonctionnement, il demandera l'intervention d'un agent.



IL Y A UNE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ/D'EAU CHEZ MOI OU DANS PLUSIEURS HABITATIONS DE MA RUE

Pour une coupure d'électricité, le premier réflexe à avoir est de regarder sur l'application mobile "ENEDIS À MES CÔTÉS" si une intervention est en cours. Si ce n'est pas le cas, il faudra joindre votre prestataire d'électricité (en règle générale, son numéro de téléphone est indiqué sur vos factures). Concernant les coupures d'eau, le gestionnaire du réseau d'eau sur la commune de Sailly-sur-la-Lys est Noréade, joignable au 03.28.43.89.20.



JE RENTRE CHEZ MOI ET JE M'APERÇOIS QUE MA POUBELLE N'A PAS ÉTÉ VIDÉE

Il ne s'agit pas là d'une urgence. C'est la communauté de communes Flandre Lys qui a la compétence "Déchets" pour la commune de Sailly-sur-la-Lys. Vous pouvez joindre les services de la CCFL au 03.28.50.14.90 ou par mail à contact@cc-flandrelys.fr



IL Y A UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Vous pouvez joindre le service d'astreinte pour la sécurisation des lieux. Pensez avant tout à contacter les services de secours s'il y a des personnes blessées.

*Bienvenue
à la petite saillysiennne*

*Lise W.
née le 9 mai 2024*

*Tous nos vœux
de bonheur à...*

*Ilja Štšerbina et Adélie Hue
mariés le 25 mai 2024*

*Sincères condoléances
aux proches de...*

*Daniel Dedours veuf Béhaque
décédé le 30 avril 2024
à l'âge de 76 ans*

*Martine Le Tellier épouse Segond
décédée le 5 mai 2024
à l'âge de 71 ans*

*André Brisse veuf Leconte
décédé le 3 juin 2024
à l'âge de 88 ans*

Retour sur la réunion publique du 25 mai 2024 concernant les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)



L'objectif de la réunion publique qui s'est tenue le 25 mai dernier était de pouvoir **informer et créer un échange** avec les habitants sur l'application des dispositions de la loi APER n°2023-175 relative à la planification de zones d'accélération de production d'énergies renouvelables et sur les possibilités qui existent à Sailly-sur-la-Lys.

Afin de répondre aux exigences de l'Etat, la municipalité a travaillé sur les possibilités et a présenté, lors de la réunion publique, les **propositions de zones** pouvant accueillir sur la commune des énergies renouvelables pour chaque type d'installations de production d'énergie renouvelable : géothermie, hydraulique, photovoltaïque, éolien et méthanisation. Selon les dispositions de la loi APER, les zones définies bénéficieront de démarches et procédures simplifiées, toutefois :

- une implantation dans une zone d'accélération ne garantit pas à un projet la délivrance d'une autorisation ou d'un permis. Le projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables (Plan Local d'Urbanisme).
- une implantation en dehors des zones d'accélération peut être autorisée, si elle respecte les dispositions réglementaires applicables (PLU).

Au cœur des échanges, bien que conscients de la nécessité de trouver des alternatives pour la production d'énergie, la préoccupation première des participants était l'impact de l'éolien et de la méthanisation ainsi que la densification sur certaines zones. À l'issue des **débats très constructifs**, la municipalité s'est engagée à retravailler ces zones et à associer dans cette démarche les exploitants agricoles pour recueillir leur avis.

Suite à cette rencontre, aux résultats de la concertation et aux échanges avec les saillysiens, la municipalité a, dans sa proposition définitive, décidé de revoir les points suivants :

- Eolien : **suppression** des zones définies pour ces énergies
- Méthanisation : après échange avec les agriculteurs de la commune présents lors d'une réunion de travail, **réduction** des zones d'accélération
- Photovoltaïque : **extension** des principes de "corridors" à la rue Morienne et aux chemins de randonnée (sentier rural)

Cependant, même si la proposition du plan de zonage est soumis au vote du conseil municipal, la validation finale n'appartient pas à la commune mais au Préfet qui, après analyse de la proposition, valide les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables.

La bibliothèque passe à l'heure d'été

En **juillet et août**, la bibliothèque vous accueille du lundi au vendredi :

- Lundi : 14h à 17h
- Mardi et mercredi : 14h à 18h
- Jeudi : 15h à 18h
- Vendredi : 9h à 12h



La question des habitants

Quand auront lieu les inscriptions pour le repas et le colis des aînés ?

Le repas des Aînés (pour les personnes de 65 ans et plus) est prévu le **23 octobre 2024** et la remise du colis (pour les personnes de 70 ans et plus) le **9 décembre 2024**.

Les inscriptions se feront en salle des mariages aux dates suivantes :

- Jeudi 12 septembre de 9h à 12h
- Lundi 16 septembre de 14h à 17h30
- Mercredi 18 septembre de 9h à 12h

Accueils de loisirs d'été

Les accueils de loisirs pour les **3-12 ans** sont programmés du 8 juillet au 2 août à l'école George Sand sur le thème de l'Asie et du 5 au 23 août à l'école George Sand et du 26 au 30 août à la salle polyvalente sur le thème du cinéma. Un camping dans la Somme est prévu pour les enfants de 10 à 14 ans du 23 au 26 juillet. Quant à la **Maison des jeunes (11-17 ans)**, un séjour est programmé du 15 au 25 juillet (complet), un mini-camping dans les Vosges du 19 au 23 août et du 26 au 30 août les jeunes seront accueillis à la MDJ.

Fête du 14 juillet

Cette année, la municipalité vous propose un feu d'artifice et un concert spécial Indochine ! Nous vous attendons nombreux le **dimanche 14 juillet** au complexe de la Briqueterie :



- 20h30 : Concert "Black City" (tribute Indochine)
- 23h25 : Spectacle pyrotechnique

Buvette et restauration sur place



Lys en Scènes



La Communauté de communes Flandre Lys organise la nouvelle édition de "Lys en Scènes" **du 21 juin au 8 septembre sur tout le territoire Flandre Lys**. À Sailly-sur-la-Lys, vous pourrez profiter d'un spectacle de marionnettes et d'un concert sur une péniche !

URBAN BOAT EN FLANDRE LYS

Vendredi 9 août de 19h à 23h
Halte nautique

Concept original se mariant bien avec le territoire Flandre Lys, l'Urban Boat amarrera sur la Lys pour une soirée exceptionnelle !

Programme :

- 19h : animation musicale par Urban Boat
 - 20h : concert de Rita Braga (Jazz, rétro, électro)
 - 21h : concert du duo Nür (pop, duo féminin d'instrumentiste)
 - 22h : rendu de résidence d'artiste
- Buvette tenue par Urban Boat

Apportez vos transats ou tapis de sol !



SPECTACLE DE MARIONNETTES "LES JEUX DU STADE"

Par la compagnie "Mariska"

Labelisé Paris 2024 "Olympiade culturelle"

Mercredi 10 juillet à 15h et à 18h

Complexe sportif

À partir de 3 ans



Petit Jean décide d'organiser des grands jeux pour aider Mitsou à se remettre au sport ! Et ça tombe bien, il y a un pré à côté de la maison de Papy ! Alors préparez vos baskets, vos shorts et vos dossards, les épreuves vont démarrer.

En cas de mauvais temps, le spectacle se déroulera dans la salle des sports.

LE PROGRAMME COMPLET DE "LYS EN SCÈNES" EST DISPONIBLE SUR LE SITE WWW.CC-FLANDRELYS.FR OU DIRECTEMENT EN MAIRIE.

Grande kermesse canine

Le club d'éducation canine vous invite à sa grande kermesse qui se tiendra le **dimanche 7 juillet** de 9h30 à 17h au club canin (complexe de la Briqueterie). Cet événement convivial et festif est ouvert à tous les amoureux des chiens et à leurs compagnons à quatre pattes. Au programme : **démonstrations** de sport canin et diverses **animations** (concours de vitesse, jeux d'eau et bien d'autres surprises...). De nombreux **exposants** seront également présents pour vous proposer du matériel spécialisé pour chiens, des services de toilettage, des séances photos professionnelles, des conseils en communication animale et même des séances de "puppy yoga" ! La journée sera marquée par la présence exceptionnelle de la **Pat'Patrouille**, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Venez nombreux partager cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et de la complicité avec votre fidèle compagnon !



Un succès pour la Fête de la Randonnée



Le temps a été clément le dimanche 2 juin pour la 16ème Fête de la Randonnée. Une cinquantaine de "**Randonneurs de l'Alloeu**" a accueilli **170 marcheurs** (70 marcheurs individuels et plus de 9 associations de randonnée venant des environs). Ils ont découvert et apprécié les 4 boucles de 5 à 7 km cheminant vers Sailly-sur-la-Lys, La Croix du Bac, Erquinghem-Lys et Fleurbaix. En les combinant, ils ont pu parcourir de **5 à 25 km** pour les plus endurants d'entre eux.

À noter que la boucle vers Sailly est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec une poussette. La 17ème Fête de la Randonnée aura lieu le 1er juin 2025 ! Les Randonneurs de l'Alloeu remercient les élus, le personnel communal, les bénévoles de l'association et les commerçants de la commune (notamment M. Alain Devos qui a permis à l'association de passer exceptionnellement le long de ses champs) pour l'organisation de cette journée dans de bonnes conditions.

L'association de Jumelage a, elle aussi, randonnée !

Le dimanche 5 mai dernier, comme chaque année, l'association de jumelage Sailly-Carnforth a organisé sa 17ème **randonnée parisienne** sur le thème "Paris, capitale du 7ème art". L'association remercie Bruno Dupont, membre du jumelage, qui s'est chargé de la préparation et a guidé cette randonnée. Les participants ont pu découvrir des **lieux mythiques de tournage de films** dans notre capitale où quelques 1000 équipes de tournage choisissent Paris comme décor de cinéma. La randonnée s'est terminée par une promenade en bateau mouche sur la Seine.



Repas du Club de l'âge d'or



Le Club de l'âge d'or a organisé son **repas festif** à l'occasion de la fête des mères et des pères, en toute convivialité. Cet événement a réuni les adhérents du club au sein du restaurant "Au bon coin" dans une ambiance chaleureuse et joyeuse !

Une nouvelle pension féline sur la commune



La Moustacherie ouvrira ses portes le **12 juillet 2024**. Elodie Crombez, gérante, vous invite à découvrir son site Internet et précise que les réservations sont ouvertes.

La Moustacherie sera une pension 100 % féline composée de **16 chambres individuelles avec terrasses privatives sécurisées** : ambiance cosy assurée !

Pour tous renseignements, vous pouvez envoyer un mail ou contacter la pension féline qui se fera un plaisir de vous répondre.

📍 498 rue de Bruges

☎ 07.85.47.26.54

📧 pensionlamoustacherie

✉ pensionlamoustacherie@outlook.fr

🌐 www.pensionlamoustacherie.fr

📘 La Moustacherie - Pension Feline



Retour Vie locale

Au service Enfance-Jeunesse...

ALSH DU MERCREDI 29 MAI 2024
VISITE CHEZ L'APICULTEUR DE NEUF-BERQUIN



SORTIE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - 5 JUIN 2024

Les élus du CME ont visité le **Château de Versailles** ! Chacun avait préparé un petit exposé et se sont mis, à tour de rôle, dans la peau du guide selon les salles.



JOURNÉE D'INTÉGRATION DES ANIMATEURS D'ÉTÉ - 8 JUIN 2024



FÊTES DES MÈRES, DES PÈRES ET DES GENS QUE L'ON AIME

Au **Jardin des p'tits lutins**, les écoliers ont décoré le pot d'une petite plante avec le dessin du Château de Bac-Saint-Maur réalisé par l'une de nos animatrices. Lors des **ALSH du mercredi**, les petites mains se sont activées et ont préparé de jolies créations manuelles.



Nettoyons la Lys



Les habitants se sont réunis le 25 mai 2024 avec un objectif commun : **débarrasser tous les déchets** sur le site de la halte nautique. Une équipe était sur l'eau et une autre sur "terre". Cette action de nettoyage a permis de soulager notre environnement de nombreux déchets. N'hésitez pas à nous contacter par mail à evenementculture@sailly.info pour rejoindre le groupe projet. Merci à tous les participants, parents, enfants et bénévoles.

Spectacle "Le Musical Show"

Le 18 mai dernier, dans le cadre des spectacles à 1 € de la CCFL, l'association "Pour la Promotion des Artistes", sous la houlette de Kriss Morissone, nous a fait voyager de Paris à Broadway pour une rétrospective des plus grandes comédies musicales. **Plus de 200 spectateurs**, venus parfois de loin, ont eu à la fin du spectacle l'exclusivité de chansons originales écrites pour la comédie musicale "Marilyn le Musical", qui sera à l'affiche en 2025.



Café à thème "Raconte-moi une histoire"

À la bibliothèque le 25 mai 2024, Yveline Perroy, spécialiste de littérature jeunesse, formatrice, animatrice et bibliothécaire a proposé aux parents une **rencontre autour de la lecture aux plus jeunes**, dans le cadre des cafés à thème soutenus par la CCFL. La lecture participe au développement de l'enfant, lui permet de nourrir son imaginaire et de construire sa perception du monde. N'hésitez pas à venir consulter nos propositions littéraires en bibliothèque.



Bon à savoir

Permanence de la mutuelle collective



Pas simple de trouver la complémentaire santé la mieux adaptée à vos besoins... Pour vous aider à y voir plus clair dans les barèmes de prestations, l'association MISS vous propose désormais des permanences à l'auberge Dolto les **2ème et 4ème jeudi de chaque mois** de 14h à 18h (**sur rendez-vous** pris sur le site : <https://missionsantesociale.org> ou scannez le Qr code). La MISS travaille avec 70 mutuelles et compagnies d'assurance différentes et s'adresse **à tous les citoyens**, quel que soit leur âge et leur statut. L'objectif est de permettre à chacun de **trouver la couverture santé la mieux adaptée à ses besoins**, tout en bénéficiant d'un service de proximité.



Évènements à venir



Forum de la vie locale
Samedi 7 septembre 2024



Illuminalys
Samedi 14 septembre 2024



Dictée de Sailly
Samedi 12 octobre 2024



Braderie
Dimanche 13 octobre 2024